

Engagement de non MGF pendant un voyage au pays d'origine

Depuis l'établissement de soins de santé.....

Je certifie qu'à ce jour, les examens de santé effectués sur la jeune fille nommée ci-dessous n'ont détecté aucune altération de l'intégrité de ses organes génitaux.

| Prénom et noms de la jeune fille | Date de naissance | Pays auquel elle voyage |
|----------------------------------|-------------------|-------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

C'est la raison pour laquelle j'informe les membres de la famille/responsables de la jeune fille sur les circonstances suivantes :

- Les risques socio-sanitaires que représente la mutilation génitale féminine.
- Le cadre juridique de la mutilation génitale féminine en Espagne, où cette intervention est considérée comme un délit de lésions conformément à l'article 149.2 du Code Pénal, même si elle a été effectuée hors du territoire national, dans les termes prévus dans la Loi Organique du pouvoir judiciaire, modifiée par la Loi Organique 1/2014 du 13 mars.
- La pratique de la mutilation génitale est passible d'une peine d'emprisonnement de 6 à 12 ans pour les parents, les tuteurs ou les personnes qui ont la garde et passible d'une déchéance de l'autorité parentale, la tutelle, la garde ou le placement familial de 4 à 10 ans (les parents ne pourraient pas exercer l'autorité parentale ni avoir auprès d'eux leur fille, raison pour laquelle l'entité publique de protection de mineurs pourrait assumer la tutelle et la jeune fille pourrait donc être placée dans une famille ou admise dans un centre de protection de l'enfance).
- Un engagement selon lequel, au retour du voyage, la jeune fille se rendra au cabinet médical/pédiatrique de son établissement de soins de santé pour un bilan de santé dans le cadre du programme de santé infantile.
- L'importance de prendre toutes les mesures préventives relatives au voyage qui vous ont été recommandées par les professionnels de la santé des services de santé.

C'est pour ce motif que :

- Je déclare que le professionnel de santé responsable de la santé de la jeune fille m'a informé des différents aspects des mutilations génitales féminines spécifiés ci-dessus.

- Je considère que j'ai compris le but, la portée et les conséquences juridiques de ces explications.

- Je m'engage à prendre soin de la santé de la mineure dont je suis responsable et à éviter les mutilations génitales ainsi qu'à la faire examiner au retour du voyage.

En foi de quoi, je lis et je signe l'original de cet engagement, en deux exemplaires dont je garde une copie.

....., d de 20.....

[Paraphe du père/mère/tuteur/tutrice ou responsable de la jeune fille]

[Paraphe du professionnel de santé]